

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 Octobre 2020

183x20

REMBOURSEMENT LOCATION DE LA SALLE DARTIGUES DU 31 OCTOBRE 2020 - CRISE SANITAIRE COVID-19

Suite aux décrets du ministère des solidarités et de la santé n° 2020-1096 du 28 août 2020 modifiant le décret n°2020-860 du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans les territoires sortis de l'état d'urgence sanitaire et dans ceux où il a été prorogé, des protocoles sanitaires ont été mis en place pour les salles en location.

Ces protocoles entraînant des contraintes, Madame Bourjac, locataire de la salle Simone Dartigues le 31 octobre 2020 souhaite annuler sa location.

Ainsi, il est proposé au Conseil Municipal le remboursement intégral des sommes versées par Mme Bourjac, soit 130€.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé

- DÉCIDE de rembourser la somme de 130€ à Madame Bourjac

SE PRONONCE comme suit :

POUR :	34
CONTRE :	0
ABSTENTION :	0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 30 Octobre 2020
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI